

Lettre ouverte à François Sauvadet, Président de l'Association des Départements de France

Objet : Réaction à la crise budgétaire et proposition de rendez-vous

Monsieur le Président,

Avec près de 200 conseillères et conseillers départementaux en France, les écologistes contribuent activement à l'élaboration de politiques publiques essentielles pour nos concitoyennes et concitoyens.

Face aux défis budgétaires croissants des départements, et dans le contexte de l'immense responsabilité qui nous incombe de jouer un rôle d'amortisseur social auprès des plus fragiles, **nous, écologistes, partageons l'incompréhension et la colère que vous avez exprimées dans vos récents communiqués du 10 et 17 octobre 2024, à l'adresse du gouvernement et des parlementaires.**

À l'instar de nos collègues d'autres sensibilités politiques, nous refusons de devoir endosser – pour le compte de l'État – des coupes budgétaires qui ne feront qu'exacerber les inégalités sociales et territoriales. Les solidarités et protections que nous devons garantir aux enfants maltraités, aux personnes en perte d'autonomie, aux individus touchés par les aléas de la vie ou victimes de violences, incarnent la promesse républicaine en acte. Ce sont les compétences des départements qui en permettent la mise en œuvre.

Aujourd'hui nous sommes très inquiets, car nous ressentons douloureusement les angoisses des nombreux acteurs et partenaires des politiques départementales : centres sociaux, associations, travailleurs sociaux, éducateurs, partenaires éducatifs, culturels et sportifs, structures de l'aide à domicile, etc. La crise budgétaire que nous traversons risque d'avoir des conséquences économiques et sociales dramatiques si nous ne pouvons plus soutenir financièrement ces partenaires clés du lien social, des services aux publics et de l'égalité des territoires. **L'État nous demande de choisir qui "sacrifier" en premier.** Déjà, nous voyons en 2024 que c'est la culture et l'écologie qui trinquent, à qui le tour en 2025 ?

Les Conseils départementaux sont des institutions anciennes, fortes de leur profondeur historique et de l'agilité que confère la proximité dans tous les territoires. L'entrée plus récente de notre sensibilité politique dans ces instances nous amène à porter un regard renouvelé sur les défis actuels et les perspectives d'avenir.

Ce sont précisément cette vision et cette perspective écologistes que nous souhaitons partager et voir mieux représentées au sein de l'ADF :

1. Sur les finances des départements

Nos recettes fiscales ne sont pas en adéquation avec nos dépenses, et les réformes institutionnelles récentes n'ont fait qu'accentuer ce déséquilibre. Nos départements ont perdu leur autonomie fiscale et dépendent désormais de dotations de l'État qui restent

insuffisantes pour financer des politiques obligatoires. De plus, une grande partie de nos ressources fiscales repose sur le marché de l'immobilier (les DMTO), alors même que les décisions en matière de développement territorial sont prises ailleurs. À l'inverse, nous ne sommes pas associés à des recettes sociales (comme la CSG par exemple) alors que nous exerçons principalement les compétences de solidarité (RSA, autonomie, prévention santé, handicap).

Nous pensons qu'il est temps de rompre avec l'attitude consistant à réclamer perpétuellement des compensations de l'État, même si les arguments sont légitimes. **Chaque année, nos Présidents de départements, soutenus par l'ADF, interpellent les ministres successifs, tels Sisyphe poussant son rocher de dépenses non compensées.**

Au final, cette approche est malheureusement indispensable mais s'avère peu efficace. En outre, elle crée de profondes **inégalités entre départements**, les taux de compensation variant parfois plus selon des accointances ou habiletés politiques que selon des critères objectifs.

Nous appelons donc à **l'ouverture d'un chantier de refonte de la fiscalité locale et d'approfondissement de la décentralisation**, fondé sur des principes réellement démocratiques et équitables, qui offrirait une plus grande autonomie financière aux départements sans une dépendance excessive à l'Etat.

2. Agir pour les solidarités

Protection de l'enfance

La protection de l'enfance est un devoir fondamental. Nous devons garantir que chaque enfant en situation de vulnérabilité bénéficie du soutien nécessaire pour échapper à la maltraitance et aux violences. Cela implique un engagement sans faille de la part de tous les acteurs des Départements et un financement à la hauteur de cette mission.

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Nous soutenons l'instauration d'un RSA inconditionnel, sans sanction dite « éducative » ou « remobilisatrice ». Ces pénalités ne peuvent se justifier auprès de personnes déjà durement touchées par la précarité. Nous croyons au contraire que la confiance et le soutien constituent des leviers plus puissants pour aider les bénéficiaires du RSA à retrouver leur autonomie et leur dignité.

Vieillesse de la population et accompagnement des personnes handicapées

Face au vieillissement de la population, nous devons repenser le modèle d'accueil en établissements (EHPAD) et des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) afin de garantir des conditions de vie dignes et sécurisées. En attendant les véritables réformes structurelles, il est impératif que les départements soient soutenus dans leurs politiques d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes et les personnes en situation de handicap, tant sur le plan financier que par des dispositifs adaptés aux réalités territoriales.

3. Agir pour protéger les habitant·es face aux crises

Les conséquences dramatiques des inondations, comme en Espagne ces dernières semaines, nous le montrent clairement : **c'est l'absence d'écologie qui est punitive.**

Nos départements exercent une **grande responsabilité pour l'adaptation de nos territoires, la préservation des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité.**

Un moratoire sur toute construction de nouvelle route est aujourd'hui indispensable. Dégageons ainsi des marges de manœuvre en investissement pour **accélérer la transition énergétique des territoires**, avec la rénovation thermique des bâtiments publics et les aménagements cyclables.

Nous pouvons rester les **premiers partenaires des communes et intercommunalités** en continuant à les accompagner en investissement dans leurs projets structurants mais avec une **conditionnalité écologique forte**. Les **territoires ruraux**, qui souffrent notamment de la désertification médicale, doivent à cet égard bénéficier de toute notre attention pour garantir l'égalité des citoyen•nes dans l'accès aux services publics.

Mais quand les catastrophes surviennent, c'est encore et toujours sur les pompiers qu'il faut compter. Les "soldats du feu" sont de plus en plus attendus par la population comme les "**soldats du climat**" et là encore les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) réclament des moyens supplémentaires pour anticiper ces évolutions.

En conclusion, Monsieur le Président, les élu•es écologistes sont déterminé•es à travailler aux côtés de l'ADF pour répondre aux défis de notre époque avec des solutions audacieuses, humaines et durables. Pour ce faire, **nous demandons une représentation permanente au sein de ses instances et sollicitons un entretien auprès de vous pour échanger sur la meilleure manière de défendre les départements.**

Dans l'attente de cet échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.

Pour la Fédération des Élu•es Verts et Écologistes
Chloé Girardot-Moitié, vice-présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique
Céline Scavenec, conseillère départementale du Nord